Marie Anne **Hubertine Auclert**, née le 10 avril 1848 dans l'Allier et morte le 8 avril 1914 dans le 11e arrondissement de Paris, est une journaliste, écrivaine et militante féministe française qui s'est battue en faveur de **l'éligibilité des femmes et de leur droit de vote**.

## Enfance

Son père, Jean Baptiste Auclert, riche fermier républicain, devient maire de la commune à l'avènement de la Deuxième République en 1848, et, destitué après le coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte en décembre 1851, demeure un farouche opposant au Second Empire. Sa mère lui fournit également un exemple de « révolte à l'autorité établie » en se consacrant aux filles-mères (alors rejetées par leurs familles) pour les aider à trouver du travail.

En 1866, à la mort de sa mère, elle est placée par son frère dans un couvent à Montluçon. Jugée trop indépendante par les religieuses, elle est écartée de la vie monacale en 1869. Ce rejet qu'elle estime injustifié fait surgir en elle un **ressentiment anticlérical**.



## Engagement

Désormais libre et matériellement indépendante – elle a hérité de ses parents – elle se mobilise **pour la République et les droits des femmes**, militant pour **la révision des lois du code Napoléon**.

Elle part à Paris en 1873, à une époque où la chute de Napoléon III et l'avènement de la Troisième République ouvrent la voie à l'activisme des femmes qui exigent des changements concrets dans le code Napoléon en faveur notamment de l'éducation, de l'indépendance économique pour les femmes, du divorce ou encore du droit de vote.

Hébergée chez sa sœur, Hubertine Auclert rejoint *l'Association pour le droit des femmes*. Hubertine Auclert travaille comme bibliothécaire à l'Association et fréquente Léon Richer, fondateur de l'association, et Maria Deraismes, sa femme. L'association est dissoute en 1877 mais renaît sous le nom de *Ligue française pour le droit des femmes* avec Victor Hugo comme président d'honneur, Léon Richer et Maria Deraismes comme clefs de voûte.



## Opposition

Hubertine Auclert s'oppose frontalement à Léon Richer, qui lui refuse une tribune au congrès international pour le droit des femmes de 1878, et quitte *l'Association pour le droit des femmes*. Cette séparation est également la conséquence de divergences idéologiques.

En effet, alors que le mouvement féministe français auquel appartiennent Léon Richer et Maria Deraismes oriente majoritairement son action sur **le régime civil des femmes**, Hubertine Auclert exige pour les femmes **le droit de se présenter aux élections ainsi que le droit de vote**. Selon elle, le régime civil inégal entre hommes et femmes n'aurait en effet pas été voté si les femmes avaient pu être présentes à l'Assemblée". Concrètement, **Hubertine pense que les femmes peuvent s'émanciper par elles-mêmes par la voie des urnes en votant des lois qui améliorerait leur situation**.



## Pionnière féministe

Hubertine Auclert devient, semble-t-il, **la première militante française à se déclarer « féministe »**, une expression d'Alexandre Dumas désignant à l'origine les défenseurs masculins du droit des femmes de manière très péjorative.

Elle fait paraître des articles dans les journaux dont *l'Avenir des femmes*. En 1876, elle fonde la société *Le Droit des femmes*, qui soutient le droit de vote pour les femmes et qui devient en 1883 la société *Le Suffrage des femmes*.
Elle lance au printemps 1877 un appel aux femmes de France : **« Femmes de France, nous aussi nous avons des droits à revendiquer : il est temps de sortir de l'indifférence et de l'inertie pour réclamer contre les préjugés et les lois qui nous humilient. Unissons nos efforts, associons-nous ; l'exemple des prolétaires nous sollicite ; sachons nous émanciper comme eux ! ».**

En 1878, le Congrès international du droit des femmes tenu à Paris ne soutient pas, à la contrariété d'Hubertine Auclert, le suffrage des femmes.

Déterminée, elle entame, à partir de 1880, **une grève de l'impôt** en défendant l'idée que, faute de représentation légale, les femmes ne devraient pas être imposables. Le 8 avril 1881, la haute juridiction administrative rejette sa requête et Hubertine Auclert doit céder quand les huissiers apposent les scellés à son domicile.

Le 13 février 1881, elle lance *La Citoyenne*, un journal qui, plaidant avec force pour la libération féminine, reçoit le soutien de l'élite du mouvement féministe comme Séverine (Caroline Rémy), et de la monégasque Marie Bashkirtseff, qui y écrit plusieurs articles. En 1884, Hubertine Auclert dénonce **la loi sur le divorce** en raison de sa polarisation flagrante contre les femmes qui ne leur permettait toujours pas de gérer leur salaire. Elle propose l'idée alors radicale d'un **contrat de mariage entre conjoints avec séparation de biens.**

Hubertine Auclert innove encore dans le combat féministe en déclarant la **féminisation de certains mots** (féminin, avocat, électeur, député, etc.). « Quand on aura revisé le dictionnaire et féminisé la langue, chacun de ses mots sera, pour l'égoïsme mâle, un expressif rappel à l'ordre ».



En 1908, les Françaises mariées sont autorisées à jouir de leur propre salaire. Hubertine Auclert, alors âgée de 60 ans, continue de revendiquer l'égalité complète. Cette année-là, **elle brise symboliquement une urne à la mairie du 4e arrondissement[1] à Paris** lors des élections municipales.

Le 24 avril 1910, de concert avec Marguerite Durand, **elle se présente comme candidate aux élections législatives**, mettre entre autres par deux autres femmes, Renée Mortier et Gabrielle Chapuis. Leur candidature n'est pas retenue. Ces actions de revendications sont largement relatées par les médias qui la font connaître davantage, bien qu'elle la marginalisent vis à vis de l'essentiel du mouvement féministe français bien plus timoré aussi bien sur ses idées que sur ses moyens d'actions.

Considérée comme une figure centrale dans l'histoire du mouvement des droits des Françaises, Hubertine Auclert a poursuivi son activisme jusqu'à sa mort. Elle est inhumée au cimetière du Père-Lachaise[2] à Paris. La sculpture sur sa sépulture, réalisée par Suzanne Bizard, commémore le « suffrage des femmes ».